

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

No 2 - MAI 1981

PARAIT 6 FOIS PAR ANNEE

EDITEUR : CATHERINE ROY

ASSEMBLEE STATUTAIRE 11 MAI A 20.30

SALLE DE L'ORATOIRE, Rue Tabazan, 7

- Assemblée statutaire
- PRISE DE POSITION PARKING 2000

Fête des premières feuillés

Vous avez certainement appris par vos journaux favoris le succès de notre initiative la Fête des premières feuilles qui a été couronnée par un agréable temps de printemps. Les enfants et leurs maîtres, fraîchement déguisés, accompagnés par la fanfare des Paquis se sont rendus à la Treille où ils ont été accueillis par les discours de MM. Chavanne, Segond et Stoller, le sautier de la République. Ils ont été remerciés par quelques chants. Ensuite un rallye sur le thème du quartier les a ramenés dans le bâtiment de l'école où des victuailles, des boissons et des jeux les attendaient. Si la partie administrative a été remplie par notre association, l'organisation interne, c'est-à-dire le rallye, le buffet et les jeux étaient sous la responsabilité de l'Ecole et de l'Association des parents. Au nom de tous ceux qui ont participé ou assisté à cette joyeuse journée, nous les remercions chaleureusement.

Pour faire plaisir au Président de l'Association de la Vieille ville, nous lui dédions un télégramme faute de place dans notre journal : Sommes heureux que les "Fumistes" vous aient donné

L'AHCVV est heureuse de vous annoncer qu'elle compte actuellement 150 membres payants, dont 55 nouveaux qui ont adhéré depuis la distribution du 2e numéro de notre journal, début mars.

COOP Etienne-Dumont

Tous les usagers du quartier connaissent l'exiguïté et la mauvaise qualité des primeurs de la COOP Etienne-Dumont. Notre association a rencontré un des membres du conseil d'administration et nous espérons avoir bientôt un rendez-vous pour exposer notre position et celle de la majorité des clients de ce magasin (cf. notre pétition de l'été dernier).

Dormir à Etienne-Dumont...

Pour essayer de trouver une solution aux nuisances dues au parcage anarchique et au bruit à la rue Etienne-Dumont, notre association a fait parvenir à la Ville un projet d'aménagement de cette rue et des rues voisines. Le 3 avril, nous étions reçus par le Bureau d'aménagement de la Ville de Genève avec qui nous avons discuté d'une façon approfondie de ce projet. Un dossier se prépare qui sera envoyé à M. Krähenbühl, ingénieur de la circulation, qui doit donner son avis. Des nouvelles à ce sujet dans notre Prochain numéro.

la matière de votre dernier journal. L'esprit de clocher et de village a réanimé le quartier et vous a réveillé, car depuis juin 1980, vous avez augmenté le nombre de vos parutions pour nous critiquer...

JA 1200 GENEVE 3

Changement d'adresse:

Association des Habitants
du centre et vieille ville

Rue Saint Victor, 4

1206 GENEVE

Parking de l'observatoire

Un référendum de dernière minute a été lancé contre la destruction de la Promenade de la Demi-Lune (Observatoire). Officieusement 5114 signatures ont été récoltées en quelques jours. Ce succès et les opinions exprimées aux différents stands ont montré qu'une grande partie de la population citadine en a ras-le-bol de cette priorité incontestée accordée à la voiture et qu'elle est très attachée à ce parc qui devrait faire place à un jardin à la française. Le comité de l'AHCVV a pris position contre la destruction de l'espace vert, en attendant la décision de la prochaine Assemblée générale. Monsieur Claude Ketterer en réponse à une question sur le "déplacement d'arbres" sur la promenade de l'Ancien Observatoire a répondu que c'était normal et habituel aux activités des jardiniers de la Ville. Nous avons entendu un autre son de cloche à suivre.

Informations municipales

- Le Département de Justice et police en réponse à une question d'un conseiller municipal a fait édifier un passage protégé devant l'école des Casemattes. Il a par contre estimé que le passage sur la rue Croix-Rouge rue Piachaud était très bien comme cela.
- Expo avicole aux Bastions : une question écrite a été déposée au Conseil Municipal pour demander la création dans tous les parcs publics d'espaces réservés à la présentation permanente d'animaux.
- Ecole Ferdinand-Hodler. Le Conseil municipal va être appelé à se prononcer sur la rénovation de cette école. Coût des travaux : 12 000 000 SFR. Nous formulons le vœu que les travaux débutent au plus vite.
- Rond-Point de Rive. Nous attendons avec impatience d'être informés sur les projets de modification du Rond Point. Il paraîtrait que la Ville voudrait le supprimer pour faire un croisement en croix avec feux. Les quatre angles seraient agrandis...

Logements

Deux immeubles de la rue Verdaine (10-12) dont l'un est la maison natale d'Henry Dunant, anciennement occupée par Monnier Meubles, ont été rachetées par l'Union suisse assurances, qui a l'intention d'y aménager une partie de ses bureaux. Le quart des locaux seront à louer. Nos deux demandes de rendez-vous du 5 et 21 février sont restées sans réponse. Nous voulions demander à l'Union suisse assurances d'envisager l'éventualité de réserver une partie au moins de ces locaux à l'habitat.

- Prison St Antoine. Nous avons dit dans un communiqué de presse que nous étions contre la centralisation mamouth de la justice. Nous demandions de créer des logements pour familles.
- Deux immeubles de la Place Longemalle (12-14) semblent voués à la démolition au profit de l'installation d'une banque.
- L'immeuble Tranchées 4 doit subir des rénovations et des améliorations indispensables selon la régie (SPG). Les locataires qui ont reçu des offres allant jusqu'à FRF 10 000.- pour s'en aller s'y opposent et se sont constitués en association. Aux dernières nouvelles, ils ont reçu un délai de deux ans.
- Vraisemblablement au mois de mai, il y aura une journée portes ouvertes au 7 rue Calvin. Que tous ceux qui s'intéressent à cette nouvelle expérience coopérative d'habitation dans un immeuble du 17^e siècle s'y précipitent.
- L'AHCVV a décidé de faire opposition au changement d'affectation de logements en bureaux du 13 rue Bellot, bien que cet immeuble ne se compose que de 2 logements. En effet, nous ne pouvons admettre le grignottage du quartier au profit d'activité du secteur tertiaire.
- Le 6 rue Toepffer semble être en réflexion (en face de l'Eglise Russe). Devinette : sera-t-il occupé à l'avenir par des logements ou par une banque ? Un abonnement à notre journal pour une tierce personne à celui qui donnera la bonne réponse.